



# MENACE DE LICENCIEMENT À LA POSTE DE LILLE PDC !



**Le 27 avril, notre collègue Vincent, syndiqué CGT et secrétaire du CHSCT, a reçu un courrier pour un entretien le 11 mai en vue d'une sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'au licenciement.**

Que peut justifier un licenciement à la Poste ?

Que peut justifier de lui faire perdre son revenu ?

Que peut justifier de menacer un collègue et sa famille du chômage en pleine crise sociale et sanitaire ?

Rien.

La direction doit retirer immédiatement ces menaces.

En s'attaquant de la sorte à Vincent la direction veut faire peur à tous les salariés.

Partout dans le monde du travail les pressions managériales s'intensifient contre les salariés et plus précisément contre des militants et des représentants du personnel.

C'est un moyen pour les directions d'empêcher les travailleurs de relever la tête.

La direction de Lille PDC met en place ses manœuvres car elle craint que les postiers ne s'organisent et ne protestent contre les conditions de travail qui sont de pire en pire, les bas salaires, les primes supprimées et les embauches inexistantes.

La mobilisation de chacun, sous toutes ses formes (débrayages, pétitions, manifestations, grèves) est indispensable pour défendre notre collègue attaqué frontalement et se préparer aux futures attaques de la direction pouvant tous nous toucher.

Des préavis de grève sont posés le 07, 10 et 11 mai avec un premier piquet de grève devant la direction (UD2 rue Henri Noghères à Lille) le 07 mai.

***TOUS ENSEMBLE POUR SOUTENIR  
NOTRE COLLÈGUE !***

**Préavis de  
grève le 7, 10 et 11 mai**

**Premier piquet de grève  
devant la direction (UD2 rue  
Henri Noghères à Lille) le 7 mai**